



16ème législature

Question N° : 1163	De M. Fabrice Brun (Les Républicains - Ardèche)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Hausse du prix de la tonne de granulés de bois et risque de pénurie.	Analyse > Hausse du prix de la tonne de granulés de bois et risque de pénurie..
Question publiée au JO le : 13/09/2022		

Texte de la question

M. Fabrice Brun alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les conséquences de la hausse du prix des granulés de bois ainsi que sur le risque de pénurie de cette ressource pouvant survenir à l'hiver 2022/2023. En effet, dans le cadre de la transition énergétique, le Gouvernement a incité de nombreux foyers à s'équiper de poêles à granulés de bois afin de remplacer les chaudières à énergies fossiles, trop émettrices de gaz à effet de serre. Grâce notamment aux aides de l'État, ils sont désormais plus d'un million et demi à avoir fait l'achat de cet équipement, qui constitue souvent la principale source de chaleur de leur habitation. Or, si pour le moment le marché semble répondre aux besoins grandissants, le prix de la palette de pellets de bois et de la tonne de granulés en sac a doublé en moins d'un an. Cette croissance plonge certains acquéreurs dans des difficultés financières inattendues. Dans le même temps, le secteur du bois, en forte tension laisserait poindre un possible risque de pénurie à l'hiver 2022/2023. Face à cette situation inédite autant qu'inquiétante, plusieurs propriétaires de chaudière à bois de sa circonscription ont fait part à M. le député de leur désarroi au sujet de cette augmentation, ne sachant pas comment ils pourront se chauffer cet hiver si le prix continue d'augmenter. Du fait de cet accroissement sans précédent des prix des granulés et de la menace de pénurie, il lui demande quelles mesures compte prendre le Gouvernement pour remédier à cette situation.